

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 mars 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES, PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX ET AUX DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES SERVICES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Mesdames,
Messieurs,

En suivi de la lettre transmise le 20 mars dernier, vous trouverez ci-joint une version amendée de la note d'information concernant la stratégie d'approvisionnement des médicaments, des équipements et des fournitures requis, prévue par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour contrer la pandémie COVID-19. Veuillez prendre note que les centres d'hébergement de soins de longue durée (établissements publics et privés) sont maintenant de priorité 2.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Yvan Gendron

p. j. 1

c. c. M. Martin Arrata, ACMDPQ
M. Horacio Arruda, MSSS
M^{me} Diane Francoeur, FMSQ
M^{me} Louise Godin, FMOQ
M. Yves Robert, CMQ
Sécurité civile, MSSS
Membre du CODIR
Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des établissements publics de santé et de services sociaux
Chefs de DRMG

N/Réf. : 20-MS-00496-51